



0 km

D Partir à droite sur le chemin de halage.

3,8 km

1 A l'écluse de Boisseau, tourner à droite puis remonter une pente raide par des escaliers en terre ainsi que des rues du lotissement, contourner par la gauche le rond-point du restaurant et emprunter la piste cyclable/piéton.

6,5 km

2 Traverser la route de Changé à Niaffes (prudence) et continuer en face dans l'allée boisée.

7,3 km

3 Tourner à droite.

8 km

4 S'engager en face de la route dans une succession d'allées entre lotissement et terrains de sports.

8,7 km

5 Emprunter la piste cyclable/piéton à gauche et changer de trottoir 300 mètres plus loin.

9,5 km

6 Retour au parking.